



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROJET ACADÉMIQUE

2022 - 2026



MOT DU RECTEUR

Mesdames, Messieurs,

Plus de 25 000 km², quatre départements, une population scolaire qui avoisine les 230 000 élèves, répartis dans 1057 écoles et 237 collèges, lycées et EREA, au sein desquels œuvrent, au quotidien, plus de 24 000 personnes de l'Éducation nationale, des collectivités territoriales et de très nombreux partenaires : ces chiffres permettent de prendre la mesure de la diversité des territoires de l'académie de Reims et de la richesse du collectif humain qui l'anime. Le rôle de tous est déterminant dans le parcours et la réussite de nos jeunes. Collectif humain porté par la plus belle et la plus noble des missions : le service de la jeunesse, par la transmission de la connaissance, l'accompagnement vers l'autonomie, l'éveil aux autres et au monde, et l'apprentissage si exigeant de l'esprit critique, de la citoyenneté et des valeurs de la République. Notre École participe à la construction des ambitions et des projets que nos jeunes transformeront en réalisations pour demain.

Alors qu'elle fête ses soixante ans, l'académie se projette avec confiance dans les années qui viennent pour porter au plus haut le niveau de formation de nos élèves, l'égalité des chances et le bien-être de tous, avec cette préoccupation constante que notre École soit pour chacun de nos jeunes un lieu d'épanouissement, une source de découverte, d'ouverture et d'espoir. Tel est l'objet du projet académique dont elle se dote. Sans rechercher l'exhaustivité, ce projet énonce les priorités dont le choix a été guidé par le souci de répondre, au plus près, aux besoins des territoires et des publics de notre académie : quatre ambitions, qui se déclinent en douze actions.

Quatre ambitions et douze actions identifiées au fil d'une réflexion participative, intercatégorielle et interdegré, qui a mobilisé de très nombreuses personnes à l'intérieur comme à l'extérieur des murs de l'École, à toutes les mailles et sur tous les territoires de l'académie.

Autant de points de repères pour susciter et encourager les initiatives locales, celles qui s'accordent aux besoins locaux et aux singularités territoriales, et pour que s'exprime, au bénéfice de nos élèves et de leurs ambitions, la diversité des talents et des compétences. Ainsi faisons-nous le pari de l'intelligence collective.

Autant de marqueurs pour approfondir davantage encore les belles et fécondes alliances éducatives que nous tissons depuis si longtemps et qui nous unissent si solidement.

Autant de sommets à conquérir, à la mesure de l'énergie entraînant des hommes et des femmes qui apportent chaque jour tant à nos élèves et qui, je l'espère, trouveront dans ces quelques pages, un peu de quoi étancher leur soif d'avenir.



Olivier Brandouy
recteur de l'académie de Reims



AVANT-PROPOS

Mobiliser nos alliances éducatives autour de quelques objectifs choisis, identifiés collectivement, répondre aux spécificités, aux particularités, aux enjeux de notre territoire, telle est l'intention du projet académique 2022-2026.

Il s'affirme respectueux des projets d'école, d'établissement et de réseau, qui partout dans l'académie guident les équipes. Il conforte la politique éducative nationale et le cadre d'exercice dans lesquels s'inscrit notre action.

Il invite à la mise en œuvre d'actions dont chacun, dans son domaine de responsabilité, pourra être à l'initiative. Chaque collectif, chaque personnel pourra orienter son action, imaginer de nouvelles organisations ou pratiques pour contribuer à sa réalisation.

La volonté et la liberté d'agir sont donc au cœur même du projet académique.

Si nos objectifs partagés sont clairement identifiés, volontairement ramassés, leur formulation n'est pas prescriptive pour ce qui relève des voies et moyens adaptés à leur réalisation, sollicitant ainsi l'intelligence collective et l'autonomie. Beaucoup d'initiatives et de pratiques cohérentes avec les objectifs du projet académique sont déjà en place dans les écoles, les établissements et les services. Elles représentent de réels points d'appui.

Quatre ambitions singulières structurent ainsi le projet académique. Chacune est déclinée en trois objectifs qui concourent à l'éducation et à la maîtrise des savoirs par nos élèves. Des exemples d'action proposent pour chaque objectif quelques illustrations concrètes.

Chacun pourra y contribuer, quels que soient sa place et son rôle dans notre institution, en inscrivant son action dans les principes fondamentaux qui sous-tendent tout le projet académique :

- Les valeurs de l'École, laïque, inclusive et équitable, celles de la République.
- La détermination à réduire les écarts de réussite entre les élèves, qui conduit à favoriser le bien-être et à donner une attention singulière à ceux qui ont le plus besoin d'École.
- Le plaisir d'apprendre et le plaisir de faire apprendre qui vont de pair avec une école exigeante, accueillante et bienveillante.
- La mobilisation collective, la confiance accordée à chacun et le respect de l'autonomie dévolue aux diverses organisations comme à chaque personnel sont réaffirmés comme des conditions essentielles de la réussite du projet académique.
- La volonté de faire vivre pleinement le principe de subsidiarité en inscrivant l'action déployée au niveau qui lui est le plus adapté, depuis la classe jusqu'au niveau académique, en pleine responsabilité pour les personnels concernés.

Jusqu'en 2026, nous mettrons en valeur et nous approfondirons les objectifs énoncés dans notre projet, comme leurs déclinaisons concrètes en valorisant les initiatives locales.

LES AMBITIONS DU PROJET

AMBITION ①

UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE PORTÉE PAR UNE EXIGENCE HUMANISTE

- 🎯 **Objectif 1** - Faire vivre au quotidien les valeurs portées par l'École
- 🎯 **Objectif 2** - Mobiliser les savoirs pour s'affranchir des déterminismes sociaux et géographiques
- 🎯 **Objectif 3** - Garantir les conditions de la persévérance pour tous

AMBITION ②

DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE CONTINUS ET PROGRESSIFS DE L'ÉCOLE MATERNELLE JUSQU'À LA FIN DU LYCÉE

- 🎯 **Objectif 4** - Accompagner le parcours scolaire en encourageant l'excellence de chacun et en portant une attention particulière aux élèves les plus fragiles
- 🎯 **Objectif 5** - Installer des coopérations entre les cycles et entre les niveaux pour garantir la continuité des apprentissages
- 🎯 **Objectif 6** - Accompagner le travail des élèves tout au long de la scolarité à travers les quatre parcours éducatifs (Avenir, de Santé, d'Éducation artistique et culturelle, Citoyen)

AMBITION ③

UNE ACADÉMIE RÉSOLUMENT ÉCORESPONSABLE

- 🎯 **Objectif 7** - Partager les enjeux de l'urgence climatique pour obtenir l'engagement de tous
- 🎯 **Objectif 8** - Développer l'éducation à l'écoresponsabilité
- 🎯 **Objectif 9** - Réduire notre impact environnemental

AMBITION ④

UNE ACADÉMIE APPRENANTE, VALORISANT LES COMPÉTENCES DE CHACUN

- 🎯 **Objectif 10** - Engager tous les personnels dans une culture du développement professionnel
- 🎯 **Objectif 11** - Échanger, collaborer, co-construire pour faire vivre le collectif
- 🎯 **Objectif 12** - Libérer les initiatives des équipes, favoriser les expérimentations adossées à la recherche et se nourrir de nos réussites

UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE PORTÉE PAR UNE EXIGENCE HUMANISTE

Les exigences du monde d'aujourd'hui imposent à notre académie, comme à toute notre institution, d'être en constante adaptation. Elle doit cependant le faire en restant fidèle aux principes républicains qui la fondent, à l'ambition que la Nation lui fixe et aux valeurs humanistes qui l'animent : une École ouverte, inclusive, bienveillante, prévenante, luttant contre toute forme de discrimination, et offrant une égale chance de réussite à chacun.

Le sentiment d'appartenance à une communauté scolaire, la solidarité et la tolérance qui en découlent, la confiance accordée à chacun, l'ouverture à l'autre, la volonté de s'élever par l'École, ne sont possibles que si tous, élèves, professionnels et partenaires de l'institution, se sentent épanouis et efficaces, et sont en mesure d'y réaliser leur propre parcours. Chaque personnel, dans sa fonction et ses missions, est dépositaire de cette École à laquelle nous aspirons tous.

OBJECTIF 1 - FAIRE VIVRE AU QUOTIDIEN LES VALEURS PORTÉES PAR L'ÉCOLE

L'École, par son exemplarité et la mobilisation de ses acteurs, garantit l'égalité des chances. Elle se soucie singulièrement des élèves les plus fragiles, qu'ils soient en situation de grande pauvreté, de handicap, qu'ils puissent souffrir de discriminations, qu'ils relèvent de l'éducation prioritaire, ou dont le lieu de vie, notamment dans la ruralité éloignée d'un pôle urbain, complique l'accès au savoir et à la culture. Notre ambition est que tous s'épanouissent, partagent les valeurs de la République, maîtrisent les savoirs fondamentaux, respectent autrui, développent leur esprit critique, demeurent en bonne santé et s'élèvent autant qu'ils le souhaitent.

Dans la scolarité d'un élève ou dans le parcours professionnel d'un agent, des hésitations peuvent survenir ou des erreurs se commettre. En aucun cas, elles ne remettent en question la confiance accordée à chacun. Chaque personnel de notre institution, quelles que soient ses missions, est garant du respect de ces valeurs qu'il décline au quotidien dans ses pratiques.



EXEMPLES D'ACTIONS

 Dans les écoles, les établissements et les services, interroger les gestes professionnels qui s'adressent spécifiquement aux publics les plus fragiles.

 Au lycée professionnel, observer l'effet du genre sur l'orientation et proposer des actions en direction des élèves et des familles pour faire prendre conscience des discriminations liées aux stéréotypes de genre.

INDICATEURS

-  Nature des dispositifs d'accueil et de prise en charge des publics à besoins particuliers par type de structure.
-  Nombre d'élèves participant à des actions de sensibilisation aux stéréotypes de genre conduites par les CVL et les CVC.

 **OBJECTIF 2 - MOBILISER LES SAVOIRS POUR S'AFFRANCHIR DES DÉTERMINISMES SOCIAUX ET GÉOGRAPHIQUES**

À l'École, l'essentiel des apprentissages s'opère dans la classe. Avant même la formalisation des savoirs à enseigner, les préambules des programmes rappellent ce qui est au cœur de la mission de l'enseignant : contribuer à faire de l'élève un futur citoyen, libre et éclairé. C'est cette ambition qui dicte les choix pédagogiques. Les habitudes d'évaluation ou les formats spécifiques des évaluations certificatives ne sauraient faire perdre de vue les enjeux humanistes des enseignements. Les enseignements contribuent significativement à la possibilité pour chaque élève de réaliser ses choix, en étant informé sur leurs enjeux et leurs conséquences. Dans ce contexte, les savoirs fondamentaux sont la condition des acquis ultérieurs. La maîtrise de la langue orale et écrite joue ainsi un rôle déterminant tout au long du parcours de l'élève, de son entrée à l'école maternelle jusqu'à la fin de sa scolarité au lycée. Chacun, professeur, personnel d'éducation, d'encadrement, d'accompagnement, est invité à se saisir de cet enjeu et à penser le rôle et la responsabilité qui sont les siens dans la transmission de ces savoirs.

EXEMPLES D'ACTIONS

 Au collège, au lycée d'enseignement général et technologique et au lycée professionnel, développer les compétences orales et la préparation des épreuves orales dans toutes les disciplines.

 À l'école maternelle, organiser la classe pour favoriser la prise de parole et les interactions langagières.

INDICATEURS

-  Écart de la moyenne à l'épreuve orale du DNB entre les élèves issus de familles CSP défavorisées et les élèves issus de familles CSP très favorisées.
-  Nombre de journées de formation communes aux enseignants d'école maternelle et aux ATSEM consacrées à l'apprentissage de la langue orale.

OBJECTIF 3 - GARANTIR LES CONDITIONS DE LA PERSÉVÉRANCE POUR TOUS

L'engagement de l'élève dans ses apprentissages et dans son parcours scolaire nécessite de promouvoir des gestes professionnels, des pratiques, des postures qui favorisent la persévérance scolaire que ce soit dans les temps d'enseignement, dans le domaine de l'évaluation ou dans l'accompagnement dans et hors la classe. La construction et le maintien d'un rapport personnel au travail, le développement de comportements favorables aux apprentissages, l'instauration ou la préservation d'un climat scolaire positif en sont les aspects les plus visibles. L'attention de tous les acteurs de l'École à la parole de l'élève, au sens qu'il donne à ce qu'on lui enseigne, et à toutes les formes d'engagement individuel ou collectif dans des projets et des instances favorise sa mobilisation et sa motivation. Bien en amont des classes où le risque de voir un jeune quitter prématurément l'École existe et jusqu'à l'obtention d'un diplôme, l'implication réelle dans sa scolarité, la persévérance, la lutte contre l'évitement scolaire et le décrochage font partie des objectifs prioritaires de notre académie. En prenant en compte les besoins réels des élèves, la mobilisation de la communauté éducative permet de prévenir et de lutter contre les effets d'un isolement inhérent au désengagement dans le travail.



INDICATEURS

-  Nombre de collèges dont le projet d'établissement définit le dispositif Devoirs faits comme une réponse aux besoins des élèves.
-  Nombre d'élèves de 1^{re} année de CAP concernés par des actions en faveur de la persévérance scolaire.

EXEMPLES D'ACTIONS

-  Au collège, par la diversité des sujets qu'il interroge, faire du programme Devoirs faits, un outil de pilotage.
-  Accompagner spécifiquement les équipes pédagogiques intervenant dans les formations professionnelles où le taux de décrochage est élevé pour contribuer dans le quotidien de la classe à la persévérance scolaire.



DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE CONTINUS ET PROGRESSIFS DE L'ÉCOLE MATERNELLE JUSQU'À LA FIN DU LYCÉE

La transmission des connaissances est la raison d'être de l'École. Aussi, l'acquisition des savoirs par les élèves fonde l'engagement de tous les acteurs de l'Éducation nationale. Un parcours scolaire réussi est bien plus qu'une juxtaposition d'enseignements disciplinaires et d'actions éducatives. Dans une chronologie organisée en cycles, les apprentissages se renforcent et se structurent tout au long de la scolarité. La progressivité de ces apprentissages s'ajuste selon l'âge de l'élève et au fil de ses années de scolarisation. C'est dans cette logique que s'élaborent et se concrétisent les quatre parcours éducatifs réglementairement définis. D'autres parcours, qui peuvent être qualifiés de pédagogiques, nécessitent aussi d'être travaillés sur un temps long. L'autonomie intellectuelle recherchée pour chaque élève en est un exemple.

L'accompagnement du parcours scolaire des élèves comme la conduite de leurs apprentissages sont, l'un comme l'autre, essentiels à leur réussite. La découverte des métiers et l'accompagnement des projets d'orientation contribuent tout autant à l'engagement de l'élève dans sa scolarité et favorisent sa persévérance scolaire.

OBJECTIF 4 - ACCOMPAGNER LE PARCOURS SCOLAIRE EN ENCOURAGEANT L'EXCELLENCE DE CHACUN ET EN PORTANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX ÉLÈVES LES PLUS FRAGILES

Distincte de l'élitisme, la notion d'excellence à l'école s'appréhende comme la capacité de tout élève à mobiliser ses ressources et persévérer dans l'effort, à apprendre de ses erreurs, à solliciter une aide et in fine à atteindre le point le plus élevé du parcours envisagé ou engagé. Plus qu'un résultat, l'excellence est une démarche, un cheminement vers la manifestation la plus aboutie de ses capacités.



Dans ce cadre, il nous faut considérer comme cruciaux le renforcement de l'accueil des élèves et la personnalisation de leur accompagnement, plus particulièrement pour les plus vulnérables d'entre eux, comme ceux confrontés dans leur environnement familial à une situation de grande pauvreté qui peuvent être présents dans toutes les classes. L'enjeu est bien d'assurer pour chaque élève la continuité scolaire tout au long d'un parcours jalonné régulièrement de transitions qu'il s'agit de faciliter.

Si l'accompagnement est une condition de la réussite, il doit cependant viser au développement de l'autonomie de la pensée pour agir. Pour approfondir la réflexion sur ce type de préoccupation pédagogique interdisciplinaire, les corps d'inspection définissent un plan de travail académique (PTA). L'impulsion ainsi voulue vise à renforcer certaines composantes de la scolarité qui imposent une cohérence et une progression depuis l'école maternelle, jusqu'à la fin du lycée. L'évaluation des acquis des élèves en est un exemple.

EXEMPLES D'ACTIONS

💡 À l'école, au collège et aux lycées, organiser l'évaluation en classe, au service de l'apprentissage des élèves.

💡 Promouvoir les séries technologiques qui concourent à diversifier les parcours de réussite avec une attention particulière aux séries STI2D et STL.

INDICATEURS

- 🕒 Nombre de réunions des conseils pédagogiques consacrées à l'évaluation
- 🕒 Effectifs dans la série STI2D





OBJECTIF 5 - INSTALLER DES COOPÉRATIONS ENTRE LES CYCLES ET ENTRE LES NIVEAUX POUR GARANTIR LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES

La continuité et la cohérence d'un parcours sont des conditions nécessaires à sa réussite. La qualité des liaisons entre les cycles passe par une meilleure connaissance de l'élève par les adultes qui agissent et interagissent avec lui, les professionnels qu'il côtoie à l'école, ceux qui travaillent avec lui par-delà la classe, mais aussi par la richesse du dialogue entre l'École et la famille. La connaissance réciproque des pratiques des équipes pédagogiques des cycles qui se succèdent est une condition essentielle de la continuité des apprentissages. Si, pour la plupart des élèves, l'École constitue un parcours linéaire, fait d'étapes à franchir qui sont autant d'occasions de grandir et d'apprendre, pour d'autres en revanche, elle devient un parcours plus aride et sinueux : des difficultés passagères peuvent les amener à se réorienter ou à reprendre une scolarité après une interruption. L'accompagnement de ces élèves dont le besoin d'École est fort nécessite une attention particulière et des actions singulières, tant pour faciliter leur scolarisation que pour leur proposer des solutions pédagogiques originales.

INDICATEURS

-  Analyse qualitative des pistes pédagogiques retenues après une analyse des évaluations repères
-  Pourcentage d'élèves ayant une année ou plus de retard en classe de 3^e

EXEMPLES D' ACTIONS

-  Consacrer au moins un conseil des cycles 1 et 2 à l'analyse des évaluations repères CP et CE1.
-  Mettre en place une nouvelle organisation pédagogique en classe de 6^e pour fluidifier la liaison école-collège et ainsi améliorer la réussite des collégiens.



OBJECTIF 6 - ACCOMPAGNER LE TRAVAIL DES ÉLÈVES TOUT AU LONG DE LA SCOLARITÉ À TRAVERS LES QUATRE PARCOURS ÉDUCATIFS (AVENIR, DE SANTÉ, D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, CITOYEN)

Les quatre parcours éducatifs² sont une composante de la scolarité d'un élève tout aussi essentielle que les programmes disciplinaires. Ils trouvent, pour une large part, leur place dans les enseignements. Cependant, ils imposent d'être pensés collectivement en fonction du contexte local et notamment des diverses ressources disponibles. Les conseils des maîtres et les conseils pédagogiques, sans négliger de solliciter d'autres expertises, sont naturellement les instances qui peuvent décliner de façon opérationnelle les parcours éducatifs. Les liaisons école-collège et collège-lycée contribuent à assurer leur continuité et leur progression liée à l'âge et aux étapes de la scolarité des élèves.

² Parcours avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle

INDICATEURS

-  Pourcentage des structures scolaires ayant formalisé et communiqué à l'intention des parents les parcours éducatifs

EXEMPLES D' ACTIONS

-  Formaliser dans chaque école et chaque établissement les parcours éducatifs ainsi que les temps dédiés à la découverte des métiers et à l'accompagnement du projet d'orientation.



UNE ACADÉMIE RÉSOLUMENT ÉCORESPONSABLE

Face aux enjeux essentiels liés à l'urgence climatique et au défi écologique, l'académie de Reims s'engage résolument dans une démarche écoresponsable, apportant ainsi sa nécessaire contribution à la préservation de notre environnement. Identifiée comme l'une des priorités ministérielles, cette ambition s'exprime, en lien avec l'ensemble des partenaires de l'École, par une stratégie de sensibilisation, de formation et d'incitation forte à adapter nos comportements, qu'ils soient collectifs ou individuels. Il s'agit d'éveiller la prise de conscience et l'engagement de tous les personnels de l'académie, aux côtés des élèves et pour leur éducation, afin de réduire rapidement et durablement l'impact environnemental des activités humaines. Nos organisations et nos pratiques administratives seront en outre questionnées pour devenir plus vertueuses.

OBJECTIF 7 - PARTAGER LES ENJEUX DE L'URGENCE CLIMATIQUE POUR OBTENIR L'ENGAGEMENT DE TOUS

Pour répondre à l'urgence climatique et aux enjeux écologiques actuels, il s'agit d'abord de créer les conditions de l'action dans une approche objectivée de la crise environnementale, en amenant tous les personnels de l'académie à prendre conscience de leur rôle et de leur responsabilité pour contribuer significativement à l'objectif d'écoresponsabilité. Si les gestes individuels du quotidien vertueux pour l'environnement doivent être promus, les organisations et les comportements collectifs sont à questionner. L'accent sera mis sur les vertus des changements nécessaires pour dessiner autant que possible des perspectives positives. Au-delà de la formation, diverses actions de sensibilisation seront déployées pour impliquer l'ensemble de la communauté éducative dans sa diversité.

EXEMPLES D'ACTIONS



Organiser dans les écoles, les établissements et les services académiques sur un temps dédié une intervention d'experts du changement climatique et de ses impacts.



Faire apparaître explicitement dans les enseignements professionnels la préoccupation environnementale inhérente aux métiers.

INDICATEURS



Pourcentage des personnels d'une structure ayant bénéficié d'une action de sensibilisation à l'écoresponsabilité



OBJECTIF 8 - DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ÉCORESPONSABILITÉ

Suivant la volonté ministérielle, les programmes d'enseignement vont contribuer à renforcer la formation des élèves sur les causes et les conséquences du réchauffement climatique afin que tous soient davantage conscients des enjeux et des impacts de leurs comportements et de leurs choix. Dans ce domaine, l'action de l'académie se veut aussi efficiente que possible, ce qui implique de bien prendre en compte les orientations nationales, notamment par les enseignements, et de les renforcer par d'autres actions spécifiques et significatives.

INDICATEURS

 Pourcentage des élèves ayant bénéficié d'une action de sensibilisation aux enjeux climatiques à l'une des étapes des cycles scolaires.

EXEMPLES D'ACTIONS



Proposer à tous les élèves des cycles 2 à 4 une ou plusieurs actions de sensibilisation aux enjeux climatiques.



OBJECTIF 9 - RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ACADÉMIE

L'impact environnemental de l'académie peut s'améliorer grâce à une inflexion de son organisation administrative et de ses règles de fonctionnement ; la dimension vertueuse des comportements individuels aura également un rôle précieux à jouer. Ce progrès souhaité se fera pour partie en synergie avec les collectivités territoriales responsables des écoles, des collèges et des lycées, qui sont déjà engagées dans cette voie. Viser cet objectif implique pour chaque structure de mesurer son empreinte carbone ou, à défaut, ses consommations d'énergie et autres consommables. Cela permet d'identifier les principaux leviers sur lesquelles il faut agir et par ailleurs de percevoir les progrès réalisés.

INDICATEURS

- 🕒 Consommations mensuelles d'eau et d'électricité du rectorat et des DSDEN
- 🕒 Consommation de papier pour la reprographie
- 🕒 Nombre de kilomètres parcourus par les agents pour participer à leur formation continue

EXEMPLES D'ACTIONS

- 💡 Mobiliser les acteurs pour atteindre 100% des écoles et des établissements labellisés E3D à l'horizon 2026.
- 💡 Assurer le suivi des consommations d'eau, d'électricité... du rectorat et des DSDEN et communiquer annuellement aux agents un tableau de bord permettant d'évaluer les progrès réalisés.





UNE ACADÉMIE APPRENANTE, VALORISANT LES COMPÉTENCES DE CHACUN

Les personnels de notre académie partagent un même système de valeurs, un même sentiment d'appartenance et une même vision de l'École. Dans leur diversité, ils constituent les forces vives de notre académie. Cette quatrième ambition du projet académique fait le pari du collectif, affirmant qu'ensemble, nous sommes plus forts et plus déterminés pour mieux accompagner tous nos élèves vers la réussite. Réunissant et fédérant leurs énergies, leurs compétences et leurs savoirs, les personnels peuvent, individuellement dans l'exercice de leur métier, et collectivement par les coopérations professionnelles, les alliances territoriales et les dynamiques d'équipes auxquelles ils participent, contribuer à la mise en œuvre de ce projet commun. Notre réussite collective résulte de la confiance accordée à chacun et de notre capacité à entreprendre et à oser.

L'académie de Reims est attachée au bien-être de tous, personnels et élèves. La qualité du climat au sein des écoles, des établissements et des structures, est essentielle pour assurer les conditions favorables pour travailler, s'adapter, progresser, améliorer les organisations et les pratiques, apprendre ensemble. En inscrivant les actions collectives comme individuelles dans le temps long, le projet académique invite les personnels à imaginer, inventer, essayer en tout lieu et dans la pluralité des métiers, pour s'engager dans une culture partagée de développement professionnel, pour apprendre les uns des autres, pour capitaliser et diffuser les acquis de nos expériences, de nos essais. L'autonomie, l'initiative et la responsabilité des équipes sont réaffirmées afin de leur permettre de penser, d'expérimenter, de mettre en pratiques des formes nouvelles pour apprendre, pour faire apprendre, pour coopérer et pour se former.



OBJECTIF 10 - ENGAGER TOUS LES PERSONNELS DANS UNE CULTURE DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Apprendre tout au long de la vie est essentiel pour garantir notre capacité à nous adapter, au fil de nos parcours professionnels, aux réalités nécessairement changeantes de nos différents métiers. Cette évolution en continu doit placer chacun dans une situation professionnelle sécurisée tout en veillant à la stabilité des collectifs. Dans chacune de nos missions et là où nous exerçons, nous avons l'opportunité de construire et de partager nos connaissances, nos savoir-faire et nos découvertes avec les autres, mais aussi d'éclairer scientifiquement ce que nous avons appris de nos expériences. En disposant de ressources, de lieux et d'accompagnements adaptés, en valorisant le numérique éducatif, les personnels peuvent progresser individuellement et collectivement.

Repérer, encourager, conseiller chacun dans son projet d'évolution vers d'autres métiers ou vers d'autres environnements professionnels, concourt à la réussite de chaque trajectoire professionnelle et renforce le bien-être et l'épanouissement professionnel et personnel.

EXEMPLES D'ACTIONS



Conseiller et accompagner les personnels pour une montée en compétences individuelle et collective au sein d'une circonscription, d'un EPLE, d'une DSDEN, d'un CIO, du rectorat...



Cartographier les personnels ressources dans les différents métiers et sur les deux degrés en fonction de leurs compétences et de leurs expertises.

INDICATEURS



Nombre de formateurs et de personnes-ressources par domaines professionnels



Nombre de personnels accompagnés dans un projet de mobilité ou d'évolution professionnelle



OBJECTIF 11 - ÉCHANGER, COLLABORER, CO-CONSTRUIRE POUR FAIRE VIVRE LE COLLECTIF

En mobilisant tous les professionnels de l'académie, mais aussi les élèves, leurs parents et l'ensemble de nos partenaires, en promouvant l'intelligence collective, nous réussirons à rendre notre École plus inclusive et plus juste face aux inégalités sociales. Les équipes ont la capacité de chercher et d'inventer par elles-mêmes des solutions, individuelles et collectives, aux défis qu'ils rencontrent, en particulier en exploitant plus encore les résultats de la recherche. Le projet que nous portons ensemble au cœur de nos métiers et en tout lieu de l'académie nous invite à nous saisir de toutes les occasions (évaluation des écoles et des établissements, déploiement des plans nationaux français, mathématiques, sciences, maternelle) et des différentes réformes portées par notre ministère (transformation de la voie professionnelle, expérimentation sur les organisations pédagogiques au collège...) pour fédérer, initier et consolider des alliances sur les territoires et faire vivre le collectif. Diffuser les acquis de nos expériences et de nos expérimentations, les résultats de nos pratiques et de nos actions peut nous aider à mieux accompagner tous les élèves vers la réussite.

INDICATEURS

-  Nombre de groupes locaux de productions actifs
-  Nombre de projets portés par les équipes d'école et d'EPLÉ et accompagnés dans le cadre de la dynamique de refondation de notre École

EXEMPLES D'ACTIONS

-  Mettre en place ou consolider au niveau d'un territoire des groupes locaux intercatégoriels de production de ressources (pour chaque degré et chaque domaine professionnel).
-  Diffuser les productions des collectifs professionnels avec la création d'une publication académique.

OBJECTIF 12 - LIBÉRER LES INITIATIVES DES ÉQUIPES, FAVORISER LES EXPÉRIMENTATIONS ADOSSÉES À LA RECHERCHE ET SE NOURRIR DE NOS RÉUSSITES

Au niveau de l'école, de l'établissement, ou du service, l'initiative, si elle s'appuie sur une réflexion partagée, s'avère plus pertinente et plus facile à structurer pour faire évoluer les cultures professionnelles et produire des effets. L'engagement d'une expérimentation issue d'un diagnostic et adossée à la recherche peut autoriser à déroger à la réglementation, et à bénéficier d'appuis pour théoriser, prototyper, opérationnaliser, formaliser, documenter et évaluer.

Le projet académique donne à chaque équipe la responsabilité et la possibilité d'innover, d'essayer, d'expérimenter. Il invite à la publication des résultats observés localement dans une perspective de production de savoir qui respecte les méthodes scientifiques usuellement adoptées dans le monde de la recherche.

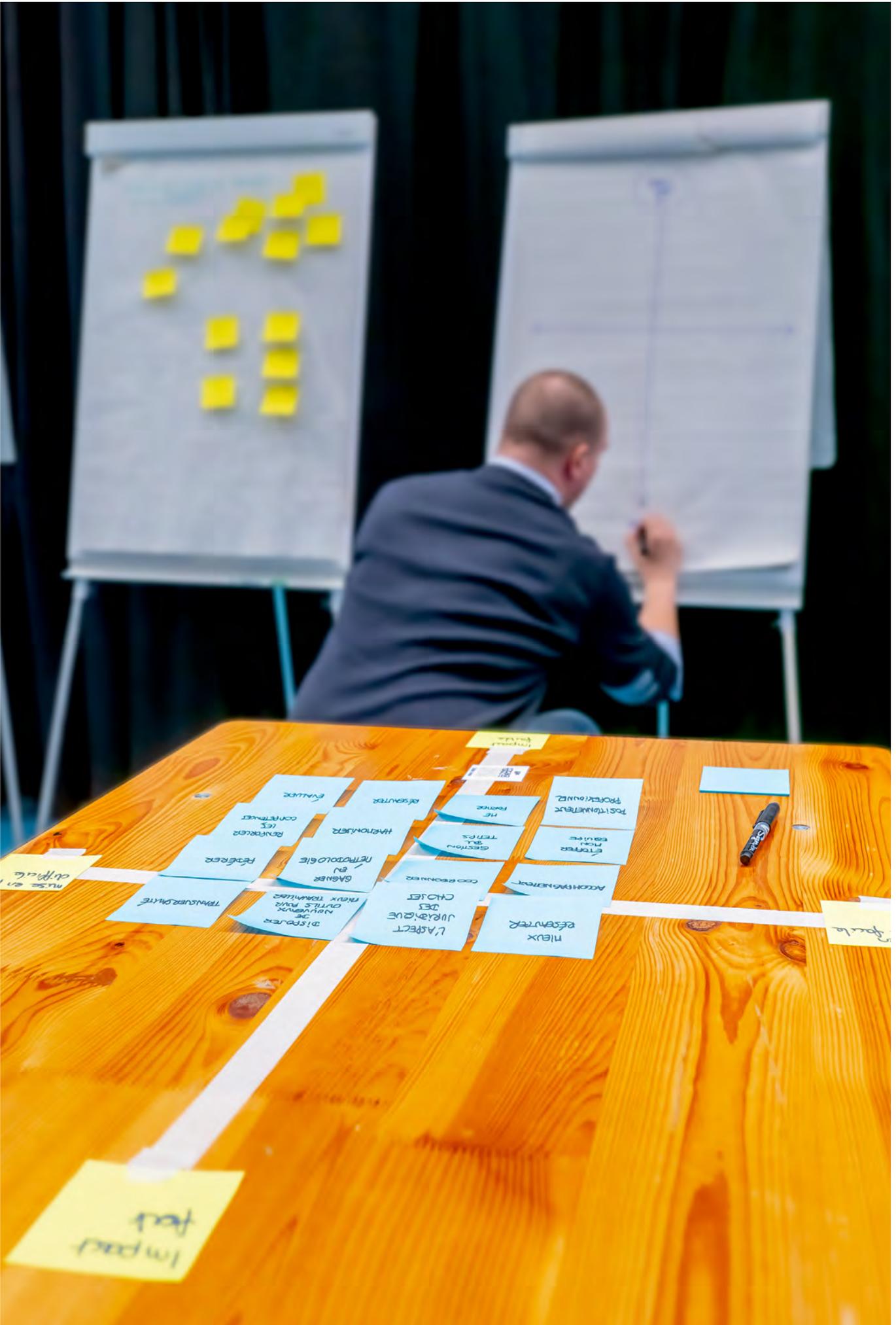
INDICATEURS

- Nombre d'expérimentations engagées par type de structure (école, collège, lycée, service départemental ou académique)
- Nombre de projets de recherche-action

EXEMPLES D'ACTIONS

- 💡 Créer un réseau d'acteurs de la recherche et de l'entreprise et produire un répertoire académique pour favoriser les partenariats.
- 💡 Développer des projets de recherche-action dans différents domaines en affirmant le rôle de co-chercheurs des professionnels de terrain.





Rectorat de l'académie de Reims

1, rue Navier

51100 Reims

 Tél. 03 26 05 69 69



www.ac-reims.fr



[academie.reims](https://www.facebook.com/academie.reims)



[@AcReims](https://twitter.com/AcReims)



[acreims](https://www.instagram.com/acreims)



[academie-reims](https://www.linkedin.com/company/academie-reims)



[Académie de Reims](https://www.youtube.com/academie-reims)